

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INFINITY® FX

Version 1.3 / CDN  
102000031055

1/16

Date de révision: 05/01/2019  
Date d'impression: 05/01/2019

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### Identificateur de produit

**Nom commercial** INFINITY® FX

**Code du produit (UVP)** 85765868

**Numéro de la FDS** 102000031055

**No. d'Enregistrement PCP** 33248

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation** Herbicide

**Restrictions d'utilisation** Voir l'étiquette pour les restrictions.

#### Information sur le fournisseur

**Fournisseur** Bayer CropScience Inc  
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE  
Calgary, Alberta T2C 3G3  
Canada

**Service responsable** E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

#### Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence (24 heures et 7 jours)** 1-800-334-7577

**Numéro de téléphone pour des informations sur le produit** 1-888-283-6847

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Toxicité aiguë(Oral(e)): Catégorie 4

Irritation oculaire: Catégorie 2A

Irritation cutanée, Toxicité pour la reproduction, Cancérogénicité: Catégorie 2

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1B

#### Étiquetage conformément à la Partie 3 du Règlement sur les Produits Dangereux



**Mention d'avertissement:** Attention

**Mentions de danger**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INFINITY® FX

Version 1.3 / CDN  
102000031055

2/16

Date de révision: 05/01/2019  
Date d'impression: 05/01/2019

---

Nocif en cas d'ingestion.  
Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Susceptible de provoquer le cancer.  
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

### Conseils de prudence

Laver soigneusement après manipulation.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Éviter de respirer brouillards/ aérosols.  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
Rincer la bouche.  
Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
Garder sous clef.  
Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

### Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.  
Pas d'autres dangers non classifiés ailleurs.

---

## RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INFINITY® FX

Version 1.3 / CDN  
102000031055

3/16

Date de révision: 05/01/2019  
Date d'impression: 05/01/2019

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Bromoxynil octanoate	1689-99-2	10.4
Bromoxynil heptanoate	56634-95-8	10.0
Ester de 1-méthylheptyle du fluroxypyr	81406-37-3	9.0
Pyrasulfotole	365400-11-9	2.7
Mefenpyr-diethyl	135590-91-9	0.68
dodécylbenzènesulfonate de calcium	26264-06-2	2.4
Carbonate de propylène	108-32-7	20.0
Alcohols, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylated	78330-21-9	10.0
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	14.7
2-Ethylhexanol	104-76-7	1.6
1-méthylnaphtalène	90-12-0	3.0
Naphtalène	91-20-3	3.8

## RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

### Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Contact avec la peau</b>	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Contact avec les yeux</b>	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Ingestion</b>	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Risques** Contient des solvants à hydrocarbure. Peut entraîner une pneumonie par aspiration.

**Traitement** Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INFINITY® FX

Version 1.3 / CDN  
102000031055

4/16

Date de révision: 05/01/2019  
Date d'impression: 05/01/2019

### RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction

**Appropriés** Eau pulvérisée, Mousse, Poudre chimique sèche, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**Inappropriés** Jet d'eau à grand débit

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux.

#### Conseils aux pompiers

**Équipements de protection particuliers des pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.

**Information supplémentaire** Rester éloigner de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

**Point d'éclair** 101.5 °C  
**Température d'auto-inflammabilité** Donnée non disponible

**Limite d'explosivité, inférieure** Donnée non disponible

**Limite d'explosivité, supérieure** Donnée non disponible

**Explosivité** Non applicable

### RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions** Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INFINITY® FX

Version 1.3 / CDN  
102000031055

5/16

Date de révision: 05/01/2019  
Date d'impression: 05/01/2019

<b>Conseils supplémentaires</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas de déversement accidentel, empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Prévenir le contact du produit avec les plantes non cibles.
<b>Référence à d'autres rubriques</b>	Informations concernant la manipulation, voir section 7. Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8. Informations concernant l'élimination, voir section 13.

## RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Conseils pour une manipulation sans danger</b>	Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Manipuler et ouvrir le récipient sans renverser le produit.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté. Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.
<b>Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>	
<b>Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs</b>	Éviter une exposition directe au soleil. Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaires, engrais, aliments et aliments de fourrage. Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit de stockage fermé.

## RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Bromoxnyl octanoate	1689-99-2	0.21 mg/m <sup>3</sup> (SK-SEN)		OES BCS*
Pyrasulfotole	365400-11-9	0.3 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*
Mefenpyr-diethyl	135590-91-9	10 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole) (Vapeur.)	64742-94-5	200 mg/m <sup>3</sup> (TWA)	07 2009	CAD AB OEL
Solvant naphtha aromatique	64742-94-5	200 mg/m <sup>3</sup>	05 2013	CAD BC

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INFINITY® FX

Version 1.3 / CDN  
102000031055

6/16

Date de révision: 05/01/2019  
Date d'impression: 05/01/2019

lourd (pétrole) (Non aérosol)		(TWA)		OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) (Non aérosol)	64742-94-5	200 mg/m <sup>3</sup> (TWA)	03 2014	CAD MB OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	525 mg/m <sup>3</sup> (TWA)	11 2010	CAD ON OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) (Non aérosol)	64742-94-5	200 mg/m <sup>3</sup> (TWA)	11 2010	CAD ON OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) (Vapeur.)	64742-94-5	250 mg/m <sup>3</sup> (15 MIN ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) (Vapeur.)	64742-94-5	200 mg/m <sup>3</sup> (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL
1-méthylnaphtalène	90-12-0	0.5 ppm (TWA)	09 2011	CAD BC OEL
1-méthylnaphtalène	90-12-0	0.5 ppm (TWA)	03 2011	CAD MB OEL
1-méthylnaphtalène	90-12-0	0.5 ppm (TWA)	11 2010	CAD ON OEL
Naphtalène	91-20-3	52 mg/m <sup>3</sup> /10 ppm (TWA)	07 2009	CAD AB OEL
Naphtalène	91-20-3	79 mg/m <sup>3</sup> /15 ppm (STEL)	07 2009	CAD AB OEL
Naphtalène	91-20-3	10 ppm (TWA)	09 2011	CAD BC OEL
Naphtalène	91-20-3	15 ppm (STEL)	09 2011	CAD BC OEL
Naphtalène	91-20-3	10 ppm (TWA)	03 2011	CAD MB OEL
Naphtalène	91-20-3	10 ppm (TWA)	11 2010	CAD ON OEL

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INFINITY® FX

Version 1.3 / CDN  
102000031055

7/16

Date de révision: 05/01/2019  
Date d'impression: 05/01/2019

Naphtalène	91-20-3	15 ppm (VLE)	11 2010	CAD ON OEL
Naphtalène	91-20-3	10 ppm (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Naphtalène	91-20-3	15 ppm (15 MIN ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Naphtalène	91-20-3	79 mg/m <sup>3</sup> /15 ppm (STEL)	11 2011	OEL (QUE)
Naphtalène	91-20-3	52 mg/m <sup>3</sup> /10 ppm (TWA)	11 2011	OEL (QUE)
Naphtalène	91-20-3	10 ppm (TLV)		OES BCS*

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

### Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

#### Protection respiratoire

Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

#### Protection des mains

Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

#### Protection des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale

#### Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.

#### Mesures générales de protection

Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude.  
Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

## SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	beige à brun
Etat physique	Liquide clair
Odeur	aromatique de solvant
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	3.0 - 4.5 (10 %) (23 °C) (eau désionisée)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INFINITY® FX

Version 1.3 / CDN  
10200031055

8/16

Date de révision: 05/01/2019  
Date d'impression: 05/01/2019

---

<b>Pression de vapeur</b>	Donnée non disponible
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	Donnée non disponible
<b>Densité</b>	1.15 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
<b>Taux d'évaporation</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'ébullition</b>	Donnée non disponible
<b>Point de fusion / congélation</b>	Donnée non disponible
<b>Hydrosolubilité</b>	miscible
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Donnée non disponible
<b>Energie minimale d'inflammation</b>	Non applicable
<b>Température de décomposition</b>	Donnée non disponible
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Non applicable
<b>Viscosité</b>	24.7 mPa.s (20 °C) Gradient de vitesse 20 /s
<b>Point d'éclair</b>	101.5 °C
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, inférieure</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, supérieure</b>	Donnée non disponible
<b>Explosivité</b>	Non applicable

---

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

**Décomposition thermique** Donnée non disponible

**Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales.

**Possibilité de réactions dangereuses** Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INFINITY® FX

Version 1.3 / CDN  
10200031055

9/16

Date de révision: 05/01/2019  
Date d'impression: 05/01/2019

---

<b>Conditions à éviter</b>	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
<b>Matières incompatibles</b>	Donnée non disponible
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

---

### RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition** Contact avec la peau, Contact avec les yeux, Ingestion

#### Effets immédiats

**Œil** Une irritation des yeux modérée peut survenir.

**Peau** Irritation modérée de la peau.

**Ingestion** Nocif ou mortel en cas d'ingestion.

#### Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë par voie orale** DL50 (Rat) 550 mg/kg

**Toxicité aiguë par inhalation** CL50 (Rat) 5.05 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Déterminé en forme d'aérosol liquide.

**Toxicité cutanée aiguë**  
Donnée non disponible

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irritation modérée de la peau. (Lapin)

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Irritation modérée des yeux. (Lapin)

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peau: Sensibilisant (Souris)  
OCDE Ligne Directrice 429, essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (ELGL)

#### Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Bromoxnyl octanoate : Cette substance a provoqué lors des expérimentations animales une toxicité organo-toxique spécifique de(s) organe(s) suivant(s) : Foie. Les effets observés ne semblent pas concerner les êtres humains.

Heptanoate de bromoxnyle : Cette substance a provoqué lors des expérimentations animales une toxicité organo-toxique spécifique de(s) organe(s) suivant(s) : Foie. Les effets observés ne semblent pas concerner les êtres humains.

Fluoroxypyr-meptyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

Pyrasulfotole : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

Mefenpyr-diethyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

#### Evaluation de la mutagénèse

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INFINITY® FX

Version 1.3 / CDN  
102000031055

10/16

Date de révision: 05/01/2019  
Date d'impression: 05/01/2019

Bromoxynil octanoate : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique à partir des résultats évidents observés dans de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Heptanoate de bromoxynile : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique à partir des résultats évidents observés dans de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Fluoroxypyr-meptyl : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Pyrasulfotole : Cette substance n'a pas été reconnue comme génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Mefenpyr-diethyl : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

### Evaluation de la cancérogénicité

Bromoxynil octanoate : Cette substance a provoqué à fortes doses une incidence accrue des tumeurs de(s) organe(s) suivant(s) : Foie. Le mécanisme d'action responsable des tumeurs n'est pas applicable à l'homme.

Heptanoate de bromoxynile : Cette substance a provoqué une incidence accrue des tumeurs à fortes doses chez les souris de(s) organe(s) suivant(s) : Foie. Le mécanisme d'action responsable des tumeurs n'est pas applicable à l'homme.

Fluoroxypyr-meptyl : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérigène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

Pyrasulfotole : Cette substance a provoqué à fortes doses une incidence accrue des tumeurs de(s) organe(s) suivant(s) : Cornée, vessie urinaire. Le mécanisme qui déclenche des tumeurs chez les rongeurs ainsi que le type de tumeurs observées, ne sont pas applicables à l'homme.

Mefenpyr-diethyl : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérigène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

### ACGIH

Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	Group A3
1-méthylnaphtalène	90-12-0	Group A4
Naphtalène	91-20-3	Group A3

### NTP

Naphtalène	91-20-3
------------	---------

### IARC

Naphtalène	91-20-3	Evaluation globale : 2B
------------	---------	-------------------------

### OSHA

Aucun(e).

### Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Bromoxynil octanoate : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

Heptanoate de bromoxynile : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

Fluoroxypyr-meptyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

Pyrasulfotole : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

Mefenpyr-diethyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INFINITY® FX

Version 1.3 / CDN  
10200031055

11/16

Date de révision: 05/01/2019  
Date d'impression: 05/01/2019

menée sur deux générations chez le rat.

### Evaluation de la toxicité pour le développement

Bromoxynil octanoate : Cette substance a provoqué un retard de croissance fœtale, une fréquence accrue de malformations non spécifiques. Bromoxynil octanoate : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères.

Heptanoate de bromoxynile : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères.

Heptanoate de bromoxynile : Cette substance a provoqué un retard de croissance fœtale, une fréquence accrue de malformations non spécifiques.

Fluroxypyr-meptyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

Pyrasulfotole : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

Mefenpyr-diethyl : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Mefenpyr-diethyl sont liés à la toxicité maternelle.

### Information supplémentaire

C'étaient uniquement des études de toxicité aiguë qui ont été effectuées sur le produit formulé. Les informations sur la toxicité non-aiguë concernent la(les) matière(s) active(s).

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Toxicité pour les poissons</b>	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) > 0.225 mg/l Essai en semi-statique; Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique Fluroxypyr-meptyle.
	CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)) 0.029 mg/l Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil octanoate.
	CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)) 0.029 mg/l Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil heptanoate.
<b>Toxicité chronique pour les poissons</b>	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) NOEC: 0.32 mg/l La valeur fournie concerne la matière active technique Fluroxypyr-meptyle.
<b>Toxicité pour les invertébrés aquatiques</b>	CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 0.046 mg/l Durée d'exposition: 48 h La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil octanoate.
	CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 0.031 mg/l Durée d'exposition: 48 h

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INFINITY® FX

Version 1.3 / CDN  
10200031055

12/16

Date de révision: 05/01/2019  
Date d'impression: 05/01/2019

### Toxicité des plantes aquatiques

La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil heptanoate.

CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) > 0.183 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

La valeur fournie concerne la matière active technique Fluroxypyr-meptyle.

CE50 (Navicula pelliculosa (Diatomée d'eau douce)) 0.043 mg/l

Durée d'exposition: 120 h

La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil octanoate.

CE50 (Lemna gibba (Lentille d'eau bossue )) 0.073 mg/l

La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil octanoate.

CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) 0.083 mg/l

Durée d'exposition: 120 h

La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil heptanoate.

CE50 (Lemna gibba (Lentille d'eau bossue )) 0.21 mg/l

Durée d'exposition: 336 h

La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil heptanoate.

CE50r (Navicula pelliculosa (Diatomée d'eau douce)) 0.24 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

La valeur fournie concerne la matière active technique Fluroxypyr-meptyle.

CE50b (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)) > 0.47 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

La valeur fournie concerne la matière active technique Fluroxypyr-meptyle.

CE50r (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) > 1.410 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

La valeur fournie concerne la matière active technique Fluroxypyr-meptyle.

### Biodégradabilité

Bromoxynil octanoate:

Pas rapidement biodégradable

Heptanoate de bromoxynile:

Pas rapidement biodégradable

Fluroxypyr-meptyl: 32 %, Durée d'exposition: 28 jr

Pas rapidement biodégradable

Pyrasulfotole:

Pas rapidement biodégradable

Mefenpyr-diethyl:

Pas rapidement biodégradable

### Koc

Bromoxynil octanoate: Koc: 639

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INFINITY® FX

Version 1.3 / CDN  
10200031055

13/16

Date de révision: 05/01/2019  
Date d'impression: 05/01/2019

---

	Heptanoate de bromoxynile: Koc: env. 600 Fluoroxypyr-meptyl: Koc: 6200 - 43000 Pyrasulfotole: Koc: 20 - 213; log Koc: 2.34 Mefenpyr-diethyl: Koc: 625
<b>Bioaccumulation</b>	Bromoxynil octanoate: Facteur de bioconcentration (FBC) 230 Ne montre pas de bioaccumulation. Heptanoate de bromoxynile: Donnée non disponible, Ne montre pas de bioaccumulation. Fluoroxypyr-meptyl: Facteur de bioconcentration (FBC) 26 Pyrasulfotole: Ne montre pas de bioaccumulation. Mefenpyr-diethyl: Facteur de bioconcentration (FBC) 232 Ne montre pas de bioaccumulation.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Bromoxynil octanoate: Légèrement mobile dans le sol Heptanoate de bromoxynile: Légèrement mobile dans le sol Fluoroxypyr-meptyl: Immobilable dans le sol Pyrasulfotole: Modérément mobile dans le sol Mefenpyr-diethyl: Légèrement mobile dans le sol
<b>Information écologique supplémentaire</b>	Pas d'autre effet à signaler.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement. Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette. Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la propagation hors des zones traitées. La propagation par le vent ou dans l'eau des zones traitées à des régions adjacentes peut être dangereuse pour les organismes aquatiques. La propagation par le vent ou dans l'eau des zones traitées peut être nocive pour les plantes non-cibles.

---

## RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

<b>Produit</b>	Utiliser de préférence tout le produit en observant les instructions sur l'étiquette. Si l'élimination d'un produit inutilisé est nécessaire, suivre les instructions de l'étiquette et les directives applicables locaux. Ne jamais mettre le produit non utilisé dans des égouts dedans ou au dehors. Éliminer en se conformant à tous les règlements locaux, nationaux/provinciaux et fédéraux.
<b>Emballages contaminés</b>	Ne pas réutiliser des récipients vides. Récipients à rincer 3 fois.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INFINITY® FX

Version 1.3 / CDN  
102000031055

14/16

Date de révision: 05/01/2019  
Date d'impression: 05/01/2019

Verser l'eau de rinçage dans le pulvérisateur lors du remplissage.  
Perforer le récipient pour éviter la réutilisation.  
Consulter les règlements nationales et locales concernant l'élimination correcte de containers.  
Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

### RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### TDG

Numéro ONU	<b>3082</b>
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin
Nom d'expédition des Nations unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (BROMOXYNIL, FLUROXYPYR-MEPTYL)

#### 49CFR

Numéro ONU	<b>3082</b>
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCES, LIQUID, N.O.S. (BROMOXYNIL, NAPHTHALENE)
RQ	Quantité à déclarer (RQ) est atteinte dès 2,631 lb de produit.

#### IMDG

Numéro ONU	<b>3082</b>
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (BROMOXYNIL, FLUROXYPYR-MEPTYL SOLUTION)

#### IATA

Numéro ONU	<b>3082</b>
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (BROMOXYNIL, FLUROXYPYR-MEPTYL SOLUTION )

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INFINITY® FX

Version 1.3 / CDN  
10200031055

15/16

Date de révision: 05/01/2019  
Date d'impression: 05/01/2019

### Autres Informations

Exempté de la réglementation si transporté par route ou voie ferrée conformément au règlement sur le TMD 1.45.1. Cette exemption permet de ne pas rédiger de document d'expédition des marchandises dangereuses ou de ne pas apposer les indications de dangers des marchandises dangereuses lors d'un transport routier ou ferroviaire.

## RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

No. d'Enregistrement PCP 33248

## RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

### Abréviations et acronymes

49CFR	Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49
ACGIH	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
CERCLA	Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
IARC	Centre internationale de Recherche sur le Cancer
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérogènes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
TDG	Transport des Marchandises Dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies
OMS	Organisation mondiale de la Santé

### NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 2      Inflammabilité - 1      Instabilité - 0      Autre - aucun(e)

### HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 2      Inflammabilité - 1      Danger Physique - 1      PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INFINITY® FX

Version 1.3 / CDN  
102000031055

16/16

Date de révision: 05/01/2019  
Date d'impression: 05/01/2019

---

**Objet de la révision:** Sections de la FDS mises-à-jour : Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques.  
Mise à jour rédactionnelle.

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

**Date de révision:** 05/01/2019

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.